

COMITE DE LIAISON DE LA SECTION 38
SNCS - SNESUP - SNTRS - UNSA-SNPTES

COMPTE-RENDU
DE LA
SESSION D'AUTOMNE 2009 DE LA SECTION 38
9-10 NOVEMBRE 2009

La session d'automne s'est tenue du 9 au 10 novembre 2009 en présence de JP Albert, JL Bonniol, C.Vassas, O. Leservoisier, O.Journet Diallo, JP. Colleyn, A.Guillou, C. Fortier, D. Breseghello, C. Finetin, Y. Goudineau, E. Claverie, S. Houdart, M. Baussant, C. Bordes-Benayoun, B. Fliche, G. Tarabout, C. Ramble, et en l'absence de M. Bordigoni.

La session a commencé par la présentation des postes mis aux concours 2010 :

- 9 postes de DR dont 1 externe colorié « Afrique »
- 4 postes de CR1 dont trois coloriés : • 2 aires culturelles, « Océanie » et « Asie centrale et orientale », et • 1 thématique, « Mondialisation et religions »
- 1 poste de CR2 non colorié.

La présidente présente également les critères d'évaluation de la section qui ont été travaillés longuement par le bureau.

Exposé de la politique scientifique par Bruno Laurioux, directeur scientifique de l'INSHS.

La réforme du CNRS est arrivée à un point d'orgue, le contrat d'objectif a été signé il y a trois semaines ainsi que le décret organique officialisant la nouvelle structure du CNRS ; le travail s'effectue dans un cadre stabilisé, avec une rallonge budgétaire pour les Instituts.

Un taux de remplacement de 1 pour 2 pour l'INSHS est prévu, avec une augmentation des postes de DR2 et de DR1. Les effets de ces augmentations ne se feront sentir qu'en 2010. Pour les primes, les modalités doivent être prises sur le long terme, avec la mise en place d'un comité de réflexion dont la direction et B. Laurioux feront partie.

Les innovations qui vont se pérenniser dans les années à venir : les **PEPS** (25 projets financés sur 500 projets déposés, en 2010, 50 projets qui seraient financés avec 10 000 euros). Un certain nombre de projet portaient sur des interfaces entre plusieurs disciplines.

Chaires mixtes mises en place (sur l'ensemble de l'INSHS) : 8 chaires sont finalisées, 4 le seront d'ici 2009 et 10 à 12 pour 2010; elles entraînent une délégation sur 5 ans.

Le CNRS s'est engagé dans les UMIFRE, avec un investissement important, une structuration plus ferme, une rationalisation des moyens financiers et humains.

Sur l'interdisciplinarité : marque identitaire du CNRS, depuis la naissance des PIR depuis les années 70, elle reste un horizon à atteindre. Les traditions académiques sont très diversifiées pour les SHS, cette interdisciplinarité est une chance. 5 interfaces ont été identifiées qui ne sont pas exhaustives, dont celui de la réflexion prospective dans le cadre des RTP (Réseaux thématiques pluridisciplinaires) avec un projet d'atelier de réflexion prospective autour des SHS. Les programmes interdisciplinaires, les PIR, ne sont pas toujours adaptés en termes de SHS, qui sont souvent mobilisées *in fine*. Un autre niveau se situe autour des dotations croisées, du soutien croisé interdisciplinaire, du financement des unités de recherches relevant d'autres instituts. Cet effort devrait être doublé en 2010 (400 000 euros en

2009).

Recrutements en CID : il faut que les candidats se présentent aussi en section et pas seulement en CID.

L'INSHS sera en 2010 très attentif à la priorité des postes attribués sur l'interdisciplinarité.

Promotions grade DR1 et DRCE : le volume est insuffisant pour permettre les rattrapages de carrières. Il faut conserver un certain équilibre. La mission sur les femmes a attiré l'attention sur la discrimination concernant les femmes.

Concernant les déclassements : ils ont été moins nombreux en 2009 qu'en 2008 : 9% contre 10,5% pour les CR par rapport à 2008 ; et 10,9% contre 17,9 % pour les DR.

Pour les SHS : le nombre de déclassements a augmenté pour tout le CNRS, sauf pour les SHS.

Commentaire : Rappelons que les déclassements étaient déjà élevés les dernières années en SHS !

Promotion et HDR : Les jurys d'admission ne sont pas tenus dans la législation de motiver leur décision. Selon Bruno Laurieux les candidats DR2 doivent avoir une habilitation à diriger les recherches au moment où se tient le jury d'admission.

Question: comment faire pour les chercheurs qui ont fondé leur carrière sur d'autres critères que la HDR?

B. Laurieux les engage à en soutenir une au plus vite.

Commentaire : Des sections ont protesté contre les déclassements effectués selon des critères non officiels et discutables, comme celui de l'âge ou celui de la possession d'un titre qui ne fait partie des conditions nécessaires pour les chercheurs afin de postuler, et qui ont été énoncées, s qui plus est, après le dépôt des dossiers. Rappelons que la discussion a aussi porté lors du CSD et de la CPCN sur la grande disparité des dossiers de HDR selon les universités où elles sont soutenues.

Cette année, il n'y aura pas d'augmentation du nombre de DR1 et DRCE - une vingtaine de postes pour toutes les SHS.

Les SHS ne sont pas prioritaires dans la politique de l'organisme d'où le taux de remplacement de 50%. Les priorités maintenant sont l'environnement et les sciences de l'informatique.

En 2014, on aura 20% d'effectifs à faire, certaines disciplines risquent de disparaître complètement et c'est aux sections de réagir aussi.

B. Laurieux aimerait avoir un renouvellement à 0,8%.

Question: Qu'est-ce qu'on peut faire pour aider à soutenir ce point de vue?

B. Laurieux : selon la déclaration de la ministre, les postes sont renouvelés à 1 pour 1. S'il y a un conseil à donner pour le développement des Humanités et des Sciences sociales, c'est de se manifester auprès d'eux, faire connaître ce genre de choses pour qu'elles ne restent pas confidentielles. Depuis 5 ou 6 ans, voire depuis longtemps, les SHS sont une simple variable d'ajustement en fonction des nécessités des autres départements.

La prospective ne fait pas partie des tâches du CN. On cherche à trouver le meilleur cadre pour faire cette prospective, quitte à prolonger la session d'une journée ou d'une demi-journée. Ce serait financé.

Pour les chaires : initialement les chaires étaient prélevées sur les postes de l'organisme. La ministre a dégelé les postes en question, les postes s'ajoutent aux postes de CR.

Question : Qui décide de ces chaires? Quel est le statut des gens recrutés?

B. Laurieux répond que l'idée n'est pas que la chaire mixte soit un moyen de promouvoir sur place des MCF déjà en place: donc il s'agit soit de quelqu'un qu'on recrute, soit de quelqu'un qui est en mutation, avec une décharge de service, un complément de salaire et un financement d'accompagnement d'environnement ; c'est une délégation de longue durée du CNRS. Les personnes seront évaluées par le Comité national.

Question: pour les ITA ?

B. Laurieux : Le taux de remplacement est du même ordre, même peut-être inférieur, mais là il n'y a pas de différence entre les SHS et les autres instituts.

La priorité cette année revient aux sections 36, 38 et aux sciences de l'érudition. Nous sommes la section la plus âgée avec très peu d'équipes.

Reuves : on aidera au coup par coup des revues qui se donnent les moyens d'une visibilité supplémentaire internationale si les moyens le permettent.

Question : Qu'en est-il de la DGG (Délégation globale de gestion) et la réflexion sur les aires culturelles ?

B. Laurieux : une enquête a été diligentée auprès des laboratoires. La DGG ne peut marcher que s'il existe un certain équilibre. L'idée qu'on confierait à l'université l'ensemble de la gestion n'est pas raisonnable, il faut qu'il y ait un certain équilibre. Il faut se donner des garanties qu'en ce qui concerne les systèmes de gestion, notre partenaire est à un niveau acceptable. Il existe un cahier des charges élaboré conjointement, mais avant toute décision sur la DGG, il faut qu'un audit soit fait pour mesurer les capacités de gestion du partenaire, un audit qui soit externe et que le CNRS s'engage à payer.

Une mission a été confiée sur les aires culturelles, avec un état des lieux de ce qui existe en la matière. C'est un enjeu pour la suite, il faudra prévoir des recrutements si utile ~~ou non~~ selon les laboratoires. Il faut que les directeurs de laboratoire et les chercheurs communiquent avec la personne à qui a été confiée cette mission.

Primes : il y a trois catégories de primes : une première catégorie, celle des titulaires de distinction internationale prestigieuse fixée par arrêté, et deux autres catégories sur lesquelles on doit discuter.

Que veut dire contribution exceptionnelle à la recherche ? Quelles sont les activités qui sont considérées comme des contributions exceptionnelles à la recherche?

La 3e catégorie comprend ceux qui s'engagent à faire de l'enseignement supérieur et qui sont excellents selon le CN.

Visite de Jean-Yves Boursier, président de la 20ème section du CNU

Tout en regrettant l'absence de Philippe Régnier, président du CSD, la présidente engage la discussion sur les questions d'évaluation et sur la prospective concernant la discipline : une des exigences est de ne pas enfermer la discipline dans ces carcans trop fermés. Elle signale aussi que l'HDR est aujourd'hui exigée pour le passage en DR2 par la direction.

Commentaire : Rappelons que ce critère n'a jamais été discuté collégalement dans les sections du comité national.

Selon JY Boursier, la question de l'évaluation est en débat à partir de la CPCNU mise

en place depuis un mois, présidée par le président de la section droit. La section 20 n'a pas encore discuté mais le fera en 2010 lors d'une prochaine réunion. JY Boursier est à l'initiative d'une motion contre la bibliométrie telle que l'AERES a essayé de la pratiquer à un moment, avant que ses manœuvres ne soient bloquées: cf article de J. Jamin dans *L'Homme* dont il partage le point de vue.

L'évaluation : ils ont voté une motion concernant l'évaluation car ils n'ont pas été élus pour pratiquer l'évaluation telle qu'elle a été demandée par la réforme Pécresse. Celle-ci présente le risque d'évaluation de services ~~même si des gardes fous ont été mis en place~~. Il faut attendre de voir comment cela va se mettre en place concrètement. L'évaluation n'a pas les mêmes conséquences selon les conditions dans lesquelles elle est mise en place. Les critères doivent être affichés pour arriver à une harmonisation. On doit pouvoir se rencontrer assez facilement sur de grands principes d'évaluation entre le CNU et le CN.

La prospective : ce n'est pas la tâche du CNU mais il serait intéressant de réfléchir ensemble sur ces questions. A titre personnel, JY Boursier souhaite discuter des grandes orientations disciplinaires : nous sommes une discipline très minoritaire et au niveau des conseils d'administration des universités, c'est un danger selon la politique suivie par le président et le CA. Avec la LRU, un président d'université peut supprimer une discipline dans son université. D'où l'importance que le CNU conserve un rôle pour les promotions. S'il n'y avait pas le CNRS, 95 ou 100 MCF et une cinquantaine de professeurs, dont 80% au total ont plus de 55 ans, et dont 50% ont plus de 60 ans, la question de l'avenir de notre discipline reste ouvertement posée.

La présidente souligne que cette inquiétude est partagée, avec une dispersion des chercheurs qui ne relèvent plus de cette section.

Le taux de remplacement est de un sur deux.
54,38 pour 2008 pour les MCF en termes de qualification.

Une discussion s'engage autour des problématiques communes entre le CN et l'Université - notamment sur certains manques dans des aires culturelles et sur les domaines de recherche abandonnés à d'autres disciplines, sur les chaires mixtes, sur la durée des thèses et les problèmes que cela pose en ethnologie.

Le directeur scientifique adjoint, JF Gossiaux souligne qu'avec le CSD, l'idée est de faire des groupes de travail prospectifs, qui pourraient être appuyés sur la direction de l'Institut. Des membres de la commission, du CNU et des représentants des associations professionnelles seraient partie prenante.

Primes : Une discussion s'engage ensuite sur la question des primes d'encadrement de recherche, notamment concernant les chercheurs CNRS, l'importance de ne pas attiser l'opposition entre les statuts et de maintenir des principes d'égalité.

La question des primes donne lieu à la rédaction par les membres de la Section 38 du CN d'une motion (voir motion ci-après).

RESULTATS DE LA SECTION

ACCUEILS

DEMANDE D'ACCUEIL EN DETACHEMENT - 1ERE DEMANDE

- LALLEMENT Emmanuelle MC UMR8177 GOSSIAUX : avis favorable

EVALUATION CHERCHEURS

CONFIRMATION D'AFFECTION DES LAUREATS CR ET DESIGNATION DE LEUR DIRECTEUR DE RECHERCHE

ANSTETT Elisabeth CR1, affectation à l'UMR8156 FASSIN; directeur de recherche : Elisabeth Claverie

BATTESTI Vincent CR1, affectation à l'UMR7206 BAHUCHET; directeur de recherche Hélène Claudot-Hawad

HAZARD Benoît CR2, affectation à l'UMR8177 GOSSIAUX, directeur de recherche Michel Agier

HELMLINGER Aurélie CR2, affectation à l'UMR7186 PEATRIK: confirmée mais la section remarque néanmoins que la règle de non affectation des chercheurs dans le laboratoire de formation n'est pas respectée; directeur de recherche: JL Bonniol

RENNESSON Stéphane CR2, affectation à l'UPR34 DEPAULE; directeur de recherche Yves Goudineau

CONFIRMATION DR

~~BLANCHY, COUROUCLY, GRENAND, ROBINNE~~

RECONSTITUTION DE CARRIERE

S. Renesson: avis favorable

APPRECIATIONS SUR LES GDR

Création de GDR

« L'image en anthropologie », JP Colleyn : très favorable

Renouvellement de GDR

- « Regards interdisciplinaires sur les activités techniques agricoles anciennes et préindustrielles », GDR2517 ANDERSON : favorable

AVIS SUR LES DEMANDES PARTICULIERES AUX SOR (Structures opérationnelles de recherche)

CHANGEMENT DE DIRECTION D'UNITE

- UMR7186 Anne-Marie PEATRIK - Directeur proposé : Gilles TARABOUT, sous-direction Sophie Blanchy: favorable

- UMR8177 Jean-François GOSSIAUX - Directeur proposé : Marc ABELES : favorable

AUTRES

- UPR299 Joëlle SMADJA - Intitulé de l'unité proposé : Centre d'Etudes Himalayennes (CEH) : favorable

DIVERS (hors structures et chercheurs)

REVUE PERIODIQUE

CHEVALIER Sophie - *Ethnographiques.org* : avis très favorable

DIDRY Claude - *L'Homme et la société* : avis favorable

GUIBERT Gérôme - *Copyright Volume !* : avis très favorable

HUMBERT Marc - *EBISU*:- avis très favorable

MARY André - *Archives de sciences sociales des religions*:- avis très favorable

ROBINNE Grégoire - *Corps* :- avis favorable

VIEILLARD Stéphane - *Revue des études slaves* : avis favorable

APPROBATION DU PV DE LA SESSION DE PRINTEMPS

Oui, à l'unanimité des présents.

COLLOQUES

1- ROBINNE F., « 9^e conférence internationale des Burma Studies » - UMR6571

2- FAINZANG. « Transformations du corps et usages sociaux des symptômes entre local et global » -UMR8559 :

3- WATEAU, PEATRIK « Profils d'objets. Approches d'anthropologues et d'archéologues »:

4-ABECASSIS, PERALDI « Les juifs dans les migrations maghrébines à l'époque moderne et contemporaine. Spécificités, échange »- USR3136- : avis favorable

5- PORTIER. « Religion et identité nationale en France et au Japon » - EPHE

6- BOIVIN, MATRINGE « Muslim pilgrimages South Asia. Trajectories, identities and territorialities »- UMR8564

avis favorable :

ADELL-GOMBERT « Transmettre, quel patrimoine ? Défis du Patrimoine culturel immatériel » Univ Toulouse 2

BOIDIN, DROULERS « Quels universités et universalismes demain en Europe ? Un dialogue avec les Amériques » FRE3223

avis réservé :

FRAENKEL Béatrice GOSSIAUX « Les lieux de l'Eponymie » UMR8177

TADJEDDINE, BROUSSEAU « Reembedding Finance » - FRE3257 - (sous réserve d'un avis favorable des sections 36 et 37 plus directement concernées)

TITULARISATION DE FIN DE STAGE

Avis favorable : DÉLÉAGE PIERRE, DEMATTEO LYNDA, GROS STÉPHANE ARIEL DE VIDATH,

PROMOTION CR2 À CR1

Avis favorable: FLICHE BENOÎT, MANCERON VANESSA, ROZENBERG GUILLAUME

SUIVI POST-ÉVALUATION

LEBARBIER MICHELINE, LEFEBURE CLAUDE, PRADELLE DE LATOUR MARIE-ÉLIANE

EVALUATION BIENNALE ET QUADRIENNALE

ABELES MARC, ASSAYAG JACKIE, BOUVIER HÉLÈNE, FATH SEBASTIEN, GARCIA-RUIZ JESUS, JAFFRE YANNIK, LEFEBURE CLAUDE, MERCIER JACQUES, PASQUALINO CATERINA

PROMOTION DR1 VERS DRCE

1° TOFFIN GÉRARD, 2° LEMONNIER PIERRE

PROMOTION DR2 VERS DR1

1° MARY ANDRÉ; 2° BAPTANDIER-SOUNIER BRIGITTE, 3° CASAJUS DOMINIQUE, 4° MAUZE MARIE-FRANCE, 5° FISCHLER CLAUDE, 6° ROUÉ MARIE, 7° BEAUJARD PHILIPPE

RAPPORT DE CONJONCTURE

Nous proposons de réfléchir sur l'état de la discipline, les difficultés qu'elles rencontrent et les problématiques qui se posent aujourd'hui, les enjeux stratégiques. Il s'agit de montrer l'intérêt de la discipline pour la société et les enjeux de connaissance. Il est également important de faire un point sur les spécificités de la recherche, l'organisation de la recherche, l'évolution du métier et les difficultés que cela pose pour notre discipline. On s'attachera aussi à mettre en avant l'importance de l'interdisciplinarité et à faire un inventaire des anthropologues dans d'autres sections.

MOTIONS

Objet : Motion sur les Primes d'excellence scientifique

Motion de la Section 38 du Comité national de la recherche scientifique
Session d'automne 2009

La section 38 estime que le dispositif d'attribution des « primes d'excellence scientifique » pose de multiples problèmes, tant sur l'adossement automatique de ces primes à des prix scientifiques, que sur le fait de les conditionner à un « engagement à enseigner ».

Elle regrette l'absence de concertation préalable avec les Sections du CoNRS afin de discuter et de proposer des alternatives sur les modalités d'attribution de la PES, acceptables par l'ensemble des acteurs de la recherche scientifique.

La Section 38 considère qu'un tel dispositif devrait être strictement encadré et soumis à certaines conditions, telles qu'un dépôt de candidature, une évaluation par la section, la définition des critères d'excellence et de contribution exceptionnelle à la recherche. Elle estime enfin que les écarts de montant devraient être réduits et la durée d'attribution limitée, afin que les primes puissent concerner un nombre élargi de chercheurs.

C'est pourquoi, la Section 38 a décidé de surseoir à la proposition de noms pour l'attribution des médailles de bronze et d'argent du CNRS.

Motion adoptée à l'unanimité, à Paris, le 10 novembre 2009